

Alerte ! Un virus informatique peut vider votre compte bancaire

 <p>Denis JACOPINI</p> <p>UNE CARTE BANCAIRE ANTI-FRAUDE ? QUI PAIERA L'ADDITION ?</p> <p>L'ci</p> <p>vous informe</p>	<p>Alerte ! Un virus informatique peut vider votre compte bancaire</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------

77% des ménages possèdent un ordinateur et 75% une connexion internet. A l'heure où le numérique gagne toujours plus de terrain, de nouvelles menaces s'invitent dans nos foyers, les virus.

Quand les nouvelles technologies veulent nous simplifier la vie en numérisant toutes nos informations, les hackers eux, redoublent d'ingéniosité pour créer des virus de plus en plus performants. Tous les jours des dizaines de milliers de nouveaux virus sont créés, et si l'efficacité des antivirus est parfois relative, il reste que nous manquons aussi de vigilance.

Avertissement de la gendarmerie

« En consultant internet, une mise en garde indique que votre ordinateur est infecté par le virus « Zeus ». La page d'alerte vous oriente alors vers le numéro de téléphone d'un spécialiste de la sécurité informatique. [...] L'escroc, homme ou femme, recommande alors le nettoyage de votre ordinateur et l'intégration à distance d'un antivirus, moyennant une somme d'argent variant entre 99 et 249 euros. »

C'est le message que la gendarmerie du Cher a fait paraître sur son Facebook afin de prévenir la population. Ce nouveau virus est d'autant plus dangereux que le hacker, télécharge et utilise vos données bancaires pendant que vous payez l'antivirus recommandé. Prudence donc si ce message apparaît sur votre écran, n'appellez surtout pas et confiez votre ordinateur à un spécialiste...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation Européen relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), Diplômé en Droit de l'Expertise Judiciaire et Certifié ISO 27005 Risk Manager, spécialisé en Cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur
: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : « Zeus » : un virus informatique qui peut vider votre compte bancaire !